

# CLIMAT

## L'Agriculture paysanne pour refroidir la planète

Paysan référent : Nicolas Fortin · Animateur : Nicolas Le Boëdec

Le changement climatique est devenu une réalité. Les scientifiques estiment que la planète se dirige actuellement vers une hausse de 4 °C d'ici la fin du siècle, et qu'au-delà de 2°, des conséquences dramatiques inévitables mettraient en danger l'écosystème de notre planète et mèneraient la communauté humaine au désastre.

Le système alimentaire industriel contribue pour près de 50 % du total des émissions de gaz à effet de serre. L'agriculture elle-même contribue environ à hauteur de 15 %<sup>1</sup> du total de ces émissions, 20 % avec le transport. Le reste concerne les déchets, la transformation, l'emballage et la congélation. En France, l'agriculture est à l'origine de 19 % des émissions de gaz à effet de serre (en deuxième position derrière les transports)<sup>2</sup>.

La décennie 2010-2020 est la plus chaude jamais enregistrée, et la décennie a été marquée par une multiplication d'événements météorologiques extrêmes et les années 2022-2023 ont vu se succéder les sécheresses suivies d'inondations sur toute la façade atlantique et dans le Nord. Face à cela, les conférences de l'ONU sur le changement climatique (COP) se succèdent sans qu'aucun accord contraignant pour les Etats ne voie le jour. Les plans climat des pays dans le cadre de l'Accord de Paris permettent d'atteindre 1 % de l'objectif fixé de réduction des émissions de GES<sup>3</sup>. Alors que le système capitaliste de domination économique et sociale est responsable du désastre environnemental en cours, la classe politique est donc loin d'en tirer les conséquences. Elle renforce au contraire ce système par la pro-

motion de «fausses solutions» dont le seul objectif est de préserver les intérêts financiers de quelques acteurs économiques importants. En attendant, ce sont les paysan·nes du monde qui souffrent : sécheresses, inondations et autres catastrophes climatiques, perte de récoltes et de biodiversité, problèmes sanitaires, destructions des savoirs et pratiques paysannes, déplacements de populations, etc.

Le développement de pratiques agricoles basées sur une utilisation intensive d'intrants chimiques et énergétiques issus des énergies fossiles a conduit à la destruction de la vie d'une part importante des terres arables. L'extension de l'agriculture industrielle (élevage intensif, monocultures) a entraîné la destruction d'importants puits de carbone, comme les sols riches en humus et les forêts. Ces dérives agricoles sont des causes importantes des dérèglements climatiques.

### PRATIQUES AGRICOLES INDUSTRIELLES : UN DANGER POUR LE CLIMAT !

L'industrialisation de l'agriculture a créé une partie des pollutions responsables du changement climatique. Pour s'intégrer au système économique mondialisé qui lui demande d'abonder des marchés internationaux financiarisés avant de nourrir des peuples, le modèle agricole d'aujourd'hui s'est construit sur une augmentation à outrance des quantités produites par agriculteur·rice. Cette intensification s'est accom-

pagnée d'une disparition phénoménale du nombre de paysan·nes remplacé·es par un recours exponentiel aux intrants chimiques dont la production est fortement consommatrice d'énergie fossile. Elle a aussi entraîné l'utilisation massive d'énergie fossile pour le fonctionnement des machines agricoles et pour le transport des produits sur des distances parfois très longues. L'intensification et l'industrialisation de l'élevage ont provoqué une accentuation des émissions polluantes (méthane, surplus de fumiers et liers, etc.). L'intensification des monocultures a détruit la quasi-totalité de l'humus accumulé par des siècles d'Agriculture paysanne. La production agricole industrielle concentre les terres agricoles et favorise la déforestation de nombreuses zones de la planète, détruisant ainsi d'importantes réserves de carbone. Ces pratiques sont les principales sources d'émissions de GES de l'agriculture. Alors que le rôle premier des plantes et de l'agriculture est de transformer l'énergie solaire en carbone puis en sucre, en fibres et en protéines qui nourrissent les hommes et les femmes et les animaux, l'industrialisation a fait d'une partie de l'agriculture une activité consommatrice d'énergie fossile, anéantissant ses effets bénéfiques.

### POUR UNE VRAIE ALTERNATIVE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : L'AGRICULTURE PAYSANNE

Élaborée par les militant·es de la Confédération paysanne en 1998, au sein de la FADEAR<sup>4</sup>, l'Agriculture paysanne est déclinée en six thèmes qui permettent de faire évoluer l'agriculture vers un autre modèle économique, social et sociétal, et de faire face, de fait, à la crise climatique.

La préservation de l'environnement, de la biodiversité et du patrimoine constitue des priorités que les systèmes agricoles doivent prendre en compte. L'Agriculture paysanne a pour double objectif de préserver le milieu naturel et d'en utiliser les fonctionnalités.

Elle met en place des assoulements comportant des espèces aux caractéristiques et exigences agronomiques variées. Cette biodiversité permet ainsi de lutter naturellement contre le parasitisme et le salissement des cultures. L'Agriculture paysanne recherche les modes de culture et d'élevage qui maintiennent voire améliorent la fertilité des sols et tendent vers l'autonomie. En effet, ces systèmes font appel à peu d'intrants de synthèse (engrais et pesticides). Elle veille à la gestion de l'espace : maintien des haies, entretien et aménagement des structures paysagères et des espaces naturels non cultivés, etc. La taille raisonnable des troupeaux permet le maintien de prairies et d'espaces pastoraux arborés, puits de carbone. Le travail léger des sols diminue fortement la consommation de carburant fossiles à l'hectare. Par ailleurs, la préservation de la ressource en eau constitue un enjeu clé face au changement climatique. L'Agriculture paysanne, par ces systèmes économies et sa capacité à utiliser les cycles biologiques naturels, permet de limiter au maximum son impact sur cette ressource vitale. Enfin, l'insertion forte dans des systèmes économiques locaux permet une relocalisation de la production, indispensable pour faire face à la crise climatique. Tous ces mécanismes offrent à l'Agriculture paysanne un potentiel de séquestration durable du carbone dans l'humus des sols et de limitation de production des gaz à effet de serre très important.

### POUR ALLER PLUS LOIN

Agriculture et climat

1 INSEE (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2015759#tableau-figure1>)

2 Ministère de l'Environnement

3 <https://unfccc.int/news/climate-commitments-not-on-track-to-meet-paris-agreement-goals-as-ndc-synthesis-report-is-published>

4 Fédération des Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

## COMPENSATION ET FINANCIARISATION :

### La création d'un marché du carbone, de la biodiversité, ou du foncier

Neutralité carbone, «zéro artificialisation nette», «zéro émission nette»... Depuis quelques années, on voit émerger ces concepts que l'on retrouve dans de nombreuses politiques climatiques et environnementales et qui se réfèrent au même principe : le principe de compensation. Celui-ci repose sur l'idée d'assurer un impact positif équivalent à un impact négatif qu'il viendrait donc compenser afin de rétablir un équilibre. Ou proposition : Celui-ci repose sur l'idée qu'un impact négatif peut être contrebalancé par un impact positif afin d'atteindre un «équilibre» entre ce qui est émis et ce qui est stocké ou entre ce qui est dégradé et ce qui est restauré.

Une idée a priori emballante, mais qui se révèle en réalité dangereuse. Tout d'abord, l'enjeu principal de la lutte contre les dérèglements climatiques est la réduction des émissions de GES. Or, avec la compensation, au lieu de chercher à éviter les pollutions, l'artificialisation de sols ou les émissions de GES, on va chercher à les compenser, ce qui ne permet pas de ralentir ces impacts, mais au contraire à accorder un droit à polluer ou à artificialiser. Par ailleurs, pour permettre cette compensation dans le champ climatique, de plus en plus de politiques publiques et d'acteurs privés misent sur les «puits de carbone». Sont évoqués alors les espaces naturels et agricoles (prairies notamment). Ainsi la compensation entraîne un risque important d'appropriation de ces espaces. Des entreprises et des gouvernements peuvent y imposer des pratiques et des usages entraînant le non-respect des populations qui y vivent et y travaillent. Cela peut aussi provoquer d'importants accaparements de terre et se faire au détriment de la souveraineté alimentaire (implantation de

biomasse à des fins énergétiques). Notons par ailleurs que stocker du carbone dans ces puits n'est pas immédiat et est réversible. Ces puits peuvent disparaître et leurs usages évoluer. Les émissions de GES sont, elles, immédiates et irréversibles.

Ce principe de compensation apparaît donc davantage comme une tentative de minimiser les responsabilités environnementales, alors que l'urgence est bien de réduire et d'éviter ces impacts. Ainsi, compenser permet aux politiques de ne pas prendre de mesures pour réduire les émissions et aux industriels de continuer à polluer.

En jeu, une financiarisation qui avance et pourrit tout, à commencer par le fait que tout pourrait être comptabilisé, évalué en euros, pour savoir combien coûtent des biotopes perdus, des vies humaines bousculées, et combien rapporte la prairie permanente que nous cultivons et que nous pourrons vendre sur le marché du carbone, comme puits de carbone.

Le marché des droits à polluer, à bétonner et à détruire les écosystèmes essentiels au maintien de nos activités paysannes ne cesse de prendre de l'ampleur. Ce marché fait le jeu des investisseurs de tout poil, qui achètent, à l'aide de mesures compensatoires, le droit de porter atteinte à la nature de façon irréversible.

Les communs que constituent les écosystèmes de nos fermes ont une valeur patrimoniale, sociale et environnementale inestimable. Leur destruction n'est donc en aucun cas compensable par une quelconque mesure qui viserait à «réparer» les dégâts causés à la nature.



## LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE PROPOSE

La Confédération paysanne s'oppose à toutes les fausses solutions qui ne servent que les intérêts d'une minorité aux dépens des populations et de leurs capacités à se nourrir elles-mêmes !

■ **L'installation de paysan·nes nombreux·euses est indispensable pour permettre le maintien et le développement de l'Agriculture paysanne.** Ceci passe par un accès au foncier prioritaire pour l'installation sur des fermes à dimension humaine. Il faut stopper la consommation démesurée des surfaces agricoles ! La consommation de foncier agricole, très souvent pour des projets énergivores et climatiques (aéroport de Notre-Dame-des-Landes, usine des 1000 vaches, etc.) détruit irréversiblement notre capacité à faire face aux dérèglements climatiques.

■ **L'agriculture a besoin d'une vraie politique agricole et alimentaire !** Au lieu de cela, la PAC<sup>1</sup> est excluante et dépourvue de mécanismes efficaces de régulation. Ses effets ne sont globalement pas à la hauteur des enjeux sociaux, alimentaires et environnementaux. Pour faire face au changement climatique, la PAC doit être bien plus ambitieuse, soutenir les alternatives et une transition agroécologique qui permette un changement de système !

1 Politique agricole commune

■ **Tout ceci n'est possible qu'avec l'arrêt du libre-échange.** Les accords négociés ou en cours de négociation (Tafta, Ceta, UE-Mercosur, APE) livrent l'agriculture et l'alimentation au libéralisme le plus débridé. Ces accords remettent en cause les politiques publiques, déstructurent les filières agricoles et détruisent la souveraineté alimentaire des États. Les effets d'une agriculture mondialisée sont très néfastes pour l'environnement et le climat. Une relocalisation des systèmes doit s'opérer. Or, le modèle promu par ces accords est une agriculture capitaliste, industrielle et financiarisée, à contre-courant de toutes possibilités de freiner les dérèglements climatiques. Dans un contexte global, ce sont les populations des pays du Sud qui sont les premières victimes de ces dérèglements climatiques. Le changement de système doit se faire grâce à et avec plus de justice climatique ! Les pays du Nord doivent reconsidérer leurs modes de production et de consommation pour permettre aux populations des pays du Sud de vivre décemment.